

**Association Tremplin Travail Solidarité
Bruay la Buisnière**

— oOo —

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31/12/2006**

Jacques DUFOUR

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DE DOUAI

Association Tremplin Travail Solidarité

416, rue de la République

62700 BRUAY LA BUISSIERE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Comptes annuels – Exercice clos le 31/12/2006

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Tremplin Travail Solidarité, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../

Jacques DUFOUR

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DE DOUAI

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marcq en Baroeul, le 2 juin 2007

J.DUFOUR
Commissaire aux comptes



BILAN
COMPTE DE RESULTAT

BILAN

En Euros

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/06	Valeurs nettes au 31/12/05	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Concessions, brevets, licences, marques				
- Fonds commercial				
Autres				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
- Constructions	35 595	40 117	-4 523	-11
- Installation techniques, matériels				
Autres	264	444	-179	-40
- Avances et acomptes				
Immobilisations financières	13 991	13 935	56	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	49 850	54 496	-4 646	-9
Stocks				
- Matières premières et autres approv.				
- En cours de production				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	92		92	
Créances				
- Clients	127 922	111 234	16 688	15
- Créances fiscales et sociales	427	69	358	519
- Groupes et associés				
- Autres créances	104 095		104 095	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	133 362	185 004	-51 642	-28
Charges constatées d'avance	750	260	490	188
TOTAL ACTIF CIRCULANT	366 648	296 567	70 081	24
Charges à répartir				
Primes remboursement				
Écarts de conversion				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	416 498	351 063	65 435	19

BILAN

En - Euros

PASSIF	Valeurs au 31/12/06	Valeurs au 31/12/05	Variation	
			en valeur	en %
Capital	245 923	208 775	37 148	18
Primes d'émission, de fusion, d'apport réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres				
Écart de réévaluation				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	58 361	37 148	21 213	57
SITUATION NETTE	304 284	245 923	58 361	24
Subventions d'investissement	8 215	9 241	-1 027	-11
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	312 498	255 164	57 334	22
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques Provisions pour charges		1 836	-1 836	-100
PROVISIONS		1 837	-1 836	-100
Dettes financières Emprunts et dettes assimilées C. B. C. et découverts	5 689 6 958	5 645 312	44 6 646	1
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Autres dettes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Autres dettes	12 936 78 417	14 049 76 160 -2 103	-1 113 2 258 2 103	-8 3 100
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	104 000	94 063	9 937	11
Écarts de conversion				
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	416 498	351 063	65 435	19

COMpte DE Résultat

En Euros

	Du 01/01/06 Au 31/12/06	Du 01/01/05 Au 31/12/05	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Ventes de biens et services	992 743	899 457	93 286	10
CHIFFRE D'AFFAIRES	992 743	899 457	93 286	10
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	110 714	107 543	3 172	3
Reprises sur provisions (et amortissements)	3 527	43 661	-40 134	-92
Transferts de charges d'exploitation	71 334	47 706	23 629	50
Produits nets sur opérations à long terme				
Autres produits de gestion courante	1 040	3 405	-2 364	-69
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 179 358	1 101 771	77 587	7
Coût d'achat des marchandises vendues				
Matières premières, approvisionnements				
Autres achats et charges externes	76 431	69 881	6 550	9
Impôts, taxes et versements assimilés	60 817	56 563	4 254	8
Salaires	826 090	780 955	45 135	6
Charges sociales	156 043	148 687	7 356	5
Dotations aux amortissements (et dépréciations)	4 702	6 134	-1 432	-23
Autres charges d'exploitation	34	118	-84	-71
CHARGES D'EXPLOITATION	1 124 118	1 062 338	61 780	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	55 240	39 433	15 807	40
Bénéfice attribué, perte transférée				
Perte supportée, bénéfice transféré				
OPÉRATIONS EN COMMUN				
Produits de participations				
Autres valeurs mobilières, créances d'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés	2 115	1 715	400	23
Reprises sur dépréciations, prov., transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits sur cessions de val.mob. de placement				
PRODUITS FINANCIERS	2 115	1 715	400	23
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées	245	642	-397	-62
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
CHARGES FINANCIÈRES	245	642	-397	-62
RÉSULTAT FINANCIER	1 871	1 073	797	74
RÉSULTAT COURANT	57 111	40 507	16 604	41
Produits exceptionnels	1 192	1 142	50	4
Charges exceptionnelles	-58	4 501	-4 559	-101
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 250	-3 359	4 609	137
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 182 665	1 104 629	78 037	7
TOTAL DES CHARGES	1 124 304	1 067 481	56 824	5
BÉNÉFICE ou PERTE	58 361	37 148	21 213	57

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Juillet 2006 procédure de licenciement envers Mme Guchez Béatrice pour cause réelle et sérieuse.
21 février 2007 convocation devant le bureau de jugement du conseil de prud'hommes de Bethune
à la demande de Mme Guchez Béatrice

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.
L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraîne des changements de méthodes induits par une modification de la réglementation.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

IMMEUBLE :		AGENCEMENT DES CONSTRUCTIONS
structure	60 ans 60%	Menuiserie extérieur 30 ans 15%
façade couverture	30 ans 20%	AG. Carrelages cloisons 20 ans 85%
IGT Chauffage Electri	15 ans 20%	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	7 ans
- Matériels et outillages	2 ans
- Matériels de bureau et informa	3 ans
- Mobilier	3 ans

Immobilisations financières**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 19)

En Euros

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Désignation	VALEUR NETTE	Taux d'amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
- Frais de prospection		
- Frais de publicité		
Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses		
TOTAL DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

En Euros

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I	3 783			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains	30 490			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	62 259		
		Installations techniques, matériel & outillage indust.	83		
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts & aménagts divers	718		
Matériel de transport					
Matériel de bureau & info., mobilier		20 500			
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III	114 050			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	13 720		56	
	Autres titres immobilisés	215			
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV	13 935		56	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	131 768		56	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I			3 783		
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains			30 490		
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			62 259	
		Inst.tech., mat. outillage indust.			83	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			718	
Matériel de transport						
Mat.bureau, info., mob.				20 500		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III			114 050		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			13 776		
	Autres titres immobilisés			215		
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL IV			13 991		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			131 824		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

En Euros

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 783			3 783
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	16 250	1 005		17 256
	Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.	36 381	3 517		39 899
Inst. techniques matériel et outil. industriels		83			83
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	274	179		453
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	20 500			20 500
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		73 489	4 702		78 191
TOTAL GENERAL		77 272	4 702		81 974

CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE			CADRE C MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises	
Immob. incorporelles TOTAL						
Terrains						
Constr. Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.						
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers Mat. transport Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers						
TOTAL						
TOT.GENERAL						
CADRE D	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir / plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						

ACTIF CIRCULANT

En Euros

ÉTAT DES CRÉANCES

DRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance rep. titres prêtés : pr. /dep. antér <input type="text"/>	771 127 645	771 127 645	
	Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux	427	427	
	Etat & autres coll. publiques Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers			
	Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	104 095	104 095	
	Charges constatées d'avance	750	750	
	TOTAUX	233 688	233 688	
(1)	Montant des	- Créance représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ASSOC T.T.S.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

En Euros

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	749.69
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	749.69

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

En Euros

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	104 095.00
Autres créances	
TOTAL	104 095.00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

En Euros

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	208 774.86	37 147.73		245 922.59
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	37 147.73		37 147.73	
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	9 241.33	11 294.93	12 321.74	8 214.52
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

En Euros

ÉTAT DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine à plus d' 1 an à l'orig.	12 647	8 799	3 848	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		12 936	12 936		
Personnel & comptes rattachés		9 013	9 013		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		68 281	68 281		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes & assimilés	1 123	1 123		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		104 000	100 152	3 848	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

ASSOC T.T.S.
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

En Euros

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	358.35
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 041.56
Dettes fiscales et sociales	14 012.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	24 411.91

ENGAGEMENTS

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

En Euros

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus autorisations, avals et garantie donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Autres engagements donnés : <i>droit individuel à la formation</i> <i>exprimée en h : 611.49</i>						
TOTAL (1)						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions	2 546.00					2 546.00
TOTAL	2 546.00					2 546.00

